

# AVIS AU PUBLIC

## MISE A DISPOSITION DU PUBLIC DU PROJET DE MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par arrêté n° 1/PLU/2017 du 05/12/2017, la procédure de modification simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme a été engagée, pour reclasser une petite partie du zonage Ua en zone Ub et d'adapter l'article U6 de la réglementation, afin de pouvoir implanter des maisons séniors en bande et un collectif dédié également aux séniors, sur les parcelles en longueur rue du stade formant un angle avec la rue Nationale à Hambach.

La mise à disposition du projet de modification a été fixée par délibération du Conseil Municipal du 17/01/2018 comme suit :

**du 1<sup>er</sup> février au 06 mars 2018**

Consultation du dossier en mairie, 122 rue Nationale à Hambach,  
aux jours et heures habituels d'ouverture :

lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h à 12h et 14h à 17h  
et mardi de 8h à 12h et 14h à 19h

OU sur le site internet de la commune : [hambach.fr](http://hambach.fr) sous Information.

Le public pourra consigner ses observations dans un registre  
ou les adresser par écrit au Maire en Mairie.

Possibilité de prendre rendez-vous avec le Maire  
ou un adjoint en charge du dossier – Tél. : 03 87 98 13 63

Le Maire

  
Gaston MEYER



# Administratives et judiciaires

## AVIS D'ATTRIBUTION

Mairie de Hazembourg

## AVIS D'ATTRIBUTION

Marché  
Procédure adaptée

Ouvrage :  
de Hazembourg  
de l'Eglise  
de Hazembourg

Marché : Rénovation  
de la salle communale.

de l'Appel d'offres :  
Nature du lot / Entreprises /  
H.T. :

is-cœur/Démolition  
re : Ets IRION  
: 137 700,00 €  
aire : Sarre-Union (67261)

is/Couverture/Zinguerie  
re : Ets CCM  
: 47 001,62 €  
aire : Vollerdingen (67430)

ie extérieure Alu  
re : Ets FLON  
: 25 586,55 €  
aire : Saint Avold (57500)

extérieure  
re : Ets ABE FACADES  
: 13 436,72 €  
aire : Sarralbe (57430)

Faux plafond  
re : Ets BATH CONCEPT  
: 28 000,23 €  
aire : Forbach (57600)  
Electricité  
re : Ets ASC ELEC  
: 24 866, 11 €  
aire : Sarreguemines (57200)

Ventilation /Sanitaire/Plomberie  
re : Ets GABRIEL JEANNOT  
: 59 500,00 €  
aire : Henriville (57450)  
Chape/Carrelage  
re : A. PRINZ  
: 20 896,60 €  
aire : Sarreguemines (57200)

ie intérieure  
re : Ets PFIRSCH et Fils  
: 30 637,93 €  
aire : Grosblierstroff (57520)

re : A PRINZ  
: 5 837,46 €  
aire : Sarreguemines (57200)  
Peinture  
re : Ets HORNBERGER et Fils  
: 4 256,10 €  
aire : Goestzenbruck (57620)  
chés H.T. : 397 719,32 €

bourg, le 17/01/2018  
e MULLER,  
Hazembourg

AC868234200

## AVIS D'ATTRIBUTION

ent de publication :  
ne-et-Moselle

Support(s) de parution :  
<http://www.e-marchespublics.com>

Marché unique  
Ce marché a été : Attribué  
Attributaire :  
SA BONINI (CP :88450)  
Montant : 1 225 187,08 Euros HT  
(marché de base fonte)

Date d'attribution du marché:  
18/01/2018

AC868173900

## AVIS AU PUBLIC

### COMMUNE DE HAMBACH

## PLAN LOCAL D'URBANISME

### MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1

Par arrêté n° 1/PLU/2017 du 05/12/2017, la procédure de modification simplifiée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme a été engagée, pour reclasser une petite partie du zonage Ua en zone Ub et d'adapter l'article U6 de la réglementation, afin de pouvoir implanter des maisons seniors en bande et un collectif dédié également aux seniors, sur les parcelles en longueur rue du stade formant un angle avec la rue Nationale à Hambach.

La mise à disposition du projet de modification a été fixée par délibération du Conseil Municipal du 17/01/2018 comme suit :  
Du 1er février au 06 mars 2018, consultation du dossier en mairie, 122 rue Nationale à Hambach, aux jours et heures habituels d'ouverture (lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h à 12h et 14h à 17h et mardi de 8h à 12h et 14h à 19h) et sur le site internet de la commune : [hambach.fr](http://hambach.fr) sous information. Le public pourra consigner ses observations dans un registre ou les adresser par écrit à Monsieur le Maire en mairie. Possibilité d'un rendez-vous avec le Maire ou un adjoint en charge du dossier - Tél. 03 87 98 13 63.

Le Maire, Gaston MEYER  
AC867741200

### Commune de Florange

## AVIS AU PUBLIC

### Projet de modification du Plan Local d'Urbanisme

Par l'arrêté n°ART 01/2018 du 6 janvier 2018, le maire de Florange a prescrit la modification n°1-2017 du PLU de Florange.

Le projet de modification porte sur suppression de l'emplacement n°8 réservé à l'extension de la voie rapide (VR 52).

## PREFECTURE DE MEURTHE-ET-MOSELLE

Métropole du Grand Nancy

### LE PREFET COMMUNIQUE

L'arrêté inter-préfectoral du 3 janvier 2018 porte autorisation unique, au titre de l'article L. 214-3 du code de l'environnement, pour l'épandage agricole des boues produites par la station de traitement des eaux usées du Grand Nancy, ainsi que l'épandage des lixiviats produits sur les sites délocalisés de stockage.

Un extrait de l'arrêté sera affiché dans les mairies des communes des départements de Meurthe-et-Moselle et la Moselle dont la liste est annexée au dit-arrêté.

AC868050700

### COMMUNE DE VOYER

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

### Révision de la Carte Communale

Une enquête publique portant sur la révision de la Carte Communale de Voyer se tiendra pendant un mois du 13 février 2018 jusqu'au 13 mars 2018 à la mairie de Voyer.

M. Bernard BAZIN, ingénieur agronome retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par décision du tribunal administratif de Strasbourg ;

Durant l'enquête publique le dossier est consultable sur le site internet suivant : <http://www.cc-sms.fr> ou sur support papier en mairie de Voyer, les mardis et vendredis de 14h30 à 18h30.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de Voyer le 13 février 2018 de 15h à 17h, le 23 février 2018 de 16h30 à 18h30 et le 13 mars 2018 de 16h30 à 18h30.

Les observations peuvent être transmises à l'adresse mail suivante : [enquetepublique.voyer@comcable.fr](mailto:enquetepublique.voyer@comcable.fr) ou par correspondance à l'attention du commissaire enquêteur à la mairie de Voyer, 1 Grand'Rue, 57560 VOYER.

Le maire : Bruno KRAUSE  
AC868428500

## VIE DES SOCIÉTÉS

## AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme juridique : SCI

Dénomination : IPEK

Siège social : 22 rue du Colombey  
57 Metz

Cession de parts sociales : les parts sociales sont librement cessibles

Immatriculation : au RCS de Metz  
RAC845100600

**ONDRIVE S.A.S.U.**  
au capital de 1500 euros  
475 rue de Metz  
57300 Mondelange  
R.C.S. Thionville  
TI 830424859

Par décision du Président en date du 17/01/2018 il a été pris acte de la suppression des activités "achat-dépôt-vente de véhicules" à compter du 17/01/2018

Mention qui sera établie au registre des commerces de Thionville  
RAC867648800

## PUBLICITÉS JURIDIQUES

Tribunal de grande instance  
de Metz  
3 rue Haute Pierre  
BP 81022  
57036 Metz Cedex

Chambre Commerciale  
Section des Procédures  
Collectives  
Bureau 324 - 03 87 56 75 48

### Publicité d'un greffe extérieur

TRIBUNAL DE COMMERCE DE TROYES : 519 761 183

Par jugement du 04/01/2018, le tribunal de commerce de Troyes a prononcé la clôture de la liquidation judiciaire pour insuffisance d'actifs -L643-9 al.2 et R643-18 à l'encontre de FV FERMOBA VENTE (SAS), rue de l'Armée Leclerc, 10140 Vendœuvre-sur-Barse.

Metz le 16 janvier 2018  
Le Greffier

AC867758400

Tribunal de grande instance  
de Metz  
3 rue Haute Pierre  
BP 81022  
57036 Metz Cedex

Chambre Commerciale  
Section des Procédures  
Collectives  
Bureau 324 - 03 87 56 75 48

### Publicité d'un greffe extérieur

TRIBUNAL DE COMMERCE DE LIMOGES : 819 248 121

Par jugement du 20/12/2017, le Tribunal de commerce de Limoges a prononcé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sans administrateur - L631-7, concernant (SAS) TRANSVERTCITY, 11 rue de Dion Bouton, 87280 Limoges.

Activité : Affrètement et organisation des transports, transports routiers de marchandises et commissionnaire de transport